



Direction générale de  
la mobilité et des routes DGMR  
Division entretien

Place de la Riponne 10  
1014 Lausanne

N/Réf. : nme / mlz - 17495

Lausanne, le 10 mars 2026

### Décision en matière de signalisation routière

**Commune de Trélex**  
**Suppression de la signalisation OSR liée au parking en face du terrain de foot**  
**Légalisation de la signalisation routière**

#### **Vu :**

- L'art. 3, al.2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958 (LCR).
- Les art. 104 et 107 de l'ordonnance sur la signalisation routière (OSR) du 5 septembre 1979.
- L'art. 4 de la loi vaudoise sur la circulation routière (LVCR) du 25 novembre 1974.
- La demande de la municipalité précitée du 19 février 2026 adressée à la Direction générale de la mobilité et des routes.

#### La DGMR décide de la mesure suivante :

##### Mesure 1 : acceptée

**Lieu :** Parcelle n° 386 - L'Acquedaine - En traversée de localité  
**Tronçon :** Conformément au plan annexé  
**Motif :** LCR, art.3, al.4  
**Parution FAO :** 24 mars 2026

**Signal OSR :** \* 4.18 (art.48) Parcage avec disque de stationnement, max. 15h., 7 jours / 7, **Abrogation**

Laurent Tribolet  
Chef de la division Entretien

Nicolas Mettraux  
Inspecteur de la signalisation



**\* VOIE DE RECOURS**

*(Les signaux précédés d'un astérisque sont sujets à recours comme suit)*

La (les) présente(s) décision(s) peut (peuvent) faire l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. L'acte de recours doit être déposé auprès de cette dernière dans les 30 jours suivant la communication de la décision attaquée; il doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours. Le cas échéant, ce dernier est accompagné de la procuration du mandataire.

CANTON DE VAUD



COMMUNE DE TRELEX

"L'Acquedaine"

Légalisation de la  
signalisation verticale



PLAN DE SITUATION

Echelle 1:500

Plan n°G24'353 / 1.H

LEGALISATION

Mensuration numérique

"Géodonnée © Etat de Vaud"

Modif.	Date	Dessin	Contr.	Objet de la modification
1	03.02.2016	C.D.		Plan de base
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

**BF** Bovard & Fritsché SA

Géomètre - Génie rural - Génie civil  
Système d'information du territoire

Route de St-Cergue 23 1265 NYON Tél. 022 361 17 42 E-Mail: info@bfing.ch Site: www.bfing.ch

